N°2023/040

13 Rue du Général Sarrut 09700 CANTE 05.61.67.85.09 mairie@mairiedecante.fr



DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUILLET 2023

Nombre de conseillers

en exercice : 10présents : 06votants : 06absents : 04exclus : 00

Date de convocation et d'affichage :

12/07/2023

OBJET

Modification des Statuts De la CCPAP

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le 21 juillet 2023 et publication du 21 juillet 2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le secrétaire de séance

Nadine CLAPIER

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents: M Eric CANCEL, Mme Nadine CLAPIER, Mme Jacqueline CHATELAIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT M Jean-Jacques GIMENO, M Hubert GRAS.

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, M Philippe BISOGNIN, M Sébastien CATHALA, M Nicolas BLANCHOT,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire

Monsieur le Maire informe :

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-20 ;

Vu la délibération n°2023-DL-074 de l'organe délibérant de la communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, en date du 6 juillet 2023, proposant de modifier les statuts de l'établissement, et notamment l'article 3 ;

Vu le projet de modification statutaire ;

Considérant que les modifications proposées actent le changement de siège social et la nouvelle adresse administrative de la communauté de communes ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la modification de l'article 3 des statuts de la communauté, désormais rédigé comme suit :

Le siège de la communauté est situé : 26 bis, boulevard Delcassé - 09100 Pamiers

Le Maire,

Eric CAMCEL

Pour extrait conforme